

 TOUSSAINT 2020



Pour les 6-14 ans

Séjour vacances

© D.R

**PRÉINSCRIPTIONS
AU SÉJOUR DE LA TOUSSAINT 2020
DU 7 AU 16 SEPTEMBRE 2020**

 VITRY94.FR

Au secteur Vacances en prenant rendez-vous
au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.



Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les départs en séjours de vacances à destination des enfants de 6 à 14 ans. L'offre a été adaptée et développée de façon à permettre au plus grand nombre de partir en vacances.

Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Des activités et des effectifs adaptés.
- La prise de température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), la personne ne doit pas prendre le départ.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, « les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs ». L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un membre du personnel (animateur, agent d'entretien, ...) pendant le séjour, ce dernier sera placé en isolement immédiat en attente d'un avis médical. Le retour sur place ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical qui assure la poursuite du séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Vacances devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Pour plus d'informations, veuillez vous rapprocher du secteur Vacances, par téléphone au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24**, par mail : vacances@mairie-vitry94.fr ou sur place hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée (uniquement sur rdv).

6 - 11 ans
12-14 ans

La Croix-Valmer "Un petit coin de paradis"

SÉJOUR FRATRIE



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer. Un sentier côtier permet de rejoindre la plage de sable fin de Cavalaire.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- chambres de 3 lits (dont 1 superposé) équipées de douche et WC
- chambres de 4 à 6 lits (avec mezzanine) équipées de douche et WC
- Une salle de jeux et d'activités : offre une vue admirable sur la mer

ACTIVITÉS

- 1 sortie (culturelle ou sportive) en car prévue pour découvrir les alentours selon la météo et le planning du séjour
- 1 sortie aux alentours
- Découverte du littoral : activités sportives, culturelles et marines (pêche à pied pour les 6/11 ans)
- Randonnée pédestre sur les sentiers

POUR LES 6/11 ANS

Du 18/10 au 24/10 2020

7 jours

Tarif 3

(12 places)

POUR LES 12/14 ANS

Du 18/10 au 24 /10 2020

7 jours

Tarif 2

(12 places)

TRANSPORT

Train ou car



Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Maison familiale VWL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse » 383, allée de la Bouillabaisse, 83420 La Croix-Valmer • 04 94 79 60 71 • <http://lacroixvalmer.vwl.org>

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du secteur Vacances.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 7 au 16 septembre 2020.

Pour les 6-14 ans

Remplir le bulletin d'inscription disponible :

- en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville www.vitry94.fr
- sur place au secteur Vacances (**uniquement par rendez-vous pris au préalable par téléphone**)

À retourner :

- sur place au secteur Vacances (**uniquement par rendez-vous pris au préalable par téléphone**)
- par courrier adressé au secteur Vacances
- par mail : vacances@mairie-vitry94.fr

CONFIRMATION

Pour les demandes faites à partir du 7 septembre 2020 et validées par le Service des Affaires Familiales, une proposition de séjour est adressée par téléphone dans les meilleurs délais **pour le séjour de la Toussaint**.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, nous demandons aux familles d'être réactives au vu des délais impartis.

La confirmation pour ce séjour est à retourner signée au secteur Vacances.

- **Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.**
- **Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.**

- Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

- **La date du séjour est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée.**

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

- fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation Sécurité sociale, carnet vaccinations, test aisance aquatique...).

- **Concernant les réunions d'information, au vu des mesures gouvernementales le secteur Vacances reviendra vers vous ultérieurement.**

- Horaires et lieux du départ et du retour pour votre(vos) enfant(s).

À NOTER

- **Tout dossier incomplet sera refusé.**
- Tous les dossiers sont transmis au service des Affaires familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

- Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.**
- Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.
- **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.
- Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photo, MP3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Vacances.**

Vous pourrez avoir des informations sur le séjour en contactant :

- **Le secteur Vacances au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23.**

- **L'hôtel de ville** en cas d'urgence 7 j / 7 et 24h / 24 au 01 46 82 80 00.

- Pour certains centres, des sites internet sont actualisés régulièrement : www.vl.org rubrique « Centres » ou www.ondonnedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contactés par le ou la directeur-trice du séjour ou par le secteur Vacances ou Jeunesse.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

- Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VWL.

- Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. **Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Vacances dans les 48 heures qui suivent le retour.** Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 6-14 ans

vacances@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Vacances.

Restauration

Dans le cadre du séjour organisé, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

FACTURATION

LE PAIEMENT

Il s'effectuera en trois fois

■ **40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription** non remboursables en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » [cf. articles 1217 et 1218 du code civil]

■ **30 % à payer avant le départ**

■ **30 % à payer pendant le séjour.**

En cas d'annulation

Le premier versement valant droit d'inscription restera acquis à la ville en cas d'annulation du séjour sans motif ayant un caractère de « force majeure », Monsieur le Maire ou son représentant ayant qualité pour apprécier les situations susceptibles de donner lieu au remboursement desdits droits.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au service des Affaires familiales ou sur le site internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : service des Affaires familiales : 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. **Le quotient 2020/2021 est celui qui sera pris en compte.**

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

| Enfants, pré-ados, jeunes | | |
|---------------------------|---------------------|----------------------|
| Quotient familial | 6/11 ans Tarif 3 | 12/14 ans Tarif 2 |
| 1 à 336 | 13,27 € | 17,39 € |
| 336 à 503 | 14,58 € | 19,46 € |
| 197 à 256 | 15,46 € | 20,34 € |
| 257 à 299 | 15,99 € | 21,61 € |
| 300 à 342 | 16,46 € | 22,21 € |
| 343 à 402 | 17,13 € | 23,19 € |
| 403 à 467 | 18,99 € | 25,42 € |
| 468 à 534 | 20,48 € | 27,70 € |
| 535 à 599 | 23,16 € | 30,47 € |
| 600 à 662 | 27,39 € | 33,14 € |
| 663 à 725 | 29,80 € | 35,93 € |
| 726 à 803 | 32,44 € | 39,02 € |
| 803 à 2000 | 35,22 € | 42,54 € |
| + de 2000 | 38,21 € | 46,16 € |